

Bonjour à tous,

Tout d'abord, **nous vous invitons** :

- à la **réunion d'information** et de débat que nous organisons **jeudi 24 octobre, à 18h30 en salle du conseil de la Mairie de La Grave.**

Thèmes : la renégociation du contrat CCB / SEERC, et le raccordement des réseaux d'assainissement des hameaux de La Grave vers la STEP des Pays de la Meije (*voir ci-dessous*).

- à notre **Assemblée Générale** annuelle d'ESB qui aura lieu le **vendredi 29 novembre à 18h30 à la salle du Prorel à Briançon.**

Notez bien ces dates, venez nombreux, votre présence est importante !

Nous vous recommandons aussi la lecture de l'Article "Prix de l'Eau" dans l'édition de Novembre 2013 du mensuel "Que Choisir" : c'est édifiant !

Et voici les nouvelles que nous pouvons vous communiquer en ce mois d'octobre 2013.

1/ L'opération « Carton Rouge à la SEERC » du 18 septembre : une réussite !

Nous étions plus de 35, avec panneaux et tracts, à l'heure dite devant les bureaux de la SEERC (*voir les photos sur notre site*). Merci à vous tous qui avez pu participer : ce n'est pas facile de se libérer ainsi un matin en semaine.

Personne à la SEERC: portes closes !

Attitude qui en dit long sur la capacité de dialogue des responsables de notre prestataire de luxe (ne parlons même pas de courage ...) !

Pas l'ombre d'un élu ... mais les forces de l'ordre avaient été dûment mobilisées par la municipalité !

La réussite, c'est celle de votre présence et de votre détermination. De la présence aussi d'une journaliste du Dauphiné Libéré qui s'est fait l'écho de notre action et de nos revendications.

Faites-nous part de vos attentes et suggestions sur les suites à donner à cette action.

2/ La Renégociation du contrat CCB / SEERC :

Maintenons la pression !

Nous sommes d'accord avec la CCB sur les principaux points qui doivent être redressés dans le contrat :

- **Le niveau des prix, le coefficient K, la clause de l'avenant N°1 et la commission de 12% à Val des Prés** (*voir notre précédente lettre circulaire*).

- De plus, le Président de la CCB nous a confirmé sa détermination **d'obtenir les compensations sur les trop-perçus par la SEERC depuis 7ans**. Sur cela aussi nous sommes d'accord.

Alors qu'est ce qui ne va pas ?

Le problème est dans le **niveau d'amélioration** des prix et du coefficient K.

Nous disons depuis des années que ce sont des **dizaines de millions d'euros que nous payons en trop !**

Mais cela, il faut le démontrer sur des éléments comptables, que seule la CCB peut obtenir de la SEERC. C'est ce que nous lui demandons depuis 6 ans.

Il y a plus de 6 mois, la CCB a enfin, sur notre proposition, mandaté un expert-comptable spécialisé dans ce type de contrats. Il a fini par obtenir de la SEERC, non sans difficultés, les données nécessaires (*rappelons que la SEERC est pourtant tenue contractuellement de répondre à toutes les questions posées par la CCB*), et il a terminé son étude cet été.

Dans un article du Dauphiné Libéré du 8 octobre 2013, le Président de la CCB « **lançait un ultimatum à la SEERC** » sous peine « **peut-être d'engager une procédure juridique ...** » et disait ne pas vouloir « **un accord au rabais** » : **nous non plus !**

Le 11 octobre dans le Dauphiné, la SEERC répondait : « **les audits n'ont pas révélé d'anomalie** », « **les éléments sont réunis pour un accord mutuel** » (voir article en pièce jointe). Vous y constaterez que la SEERC cherche à déplacer le problème des prix sur le terrain où elle n'est plus concernée : celui de la répartition de la charge d'assainissement entre les résidents secondaires et permanents.

Quelle habileté ! Gageons que la CCB ne s'engouffrera pas dans ce piège grossier !

Ce dialogue de sourds exposé dans le Dauphiné par la CCB d'un côté et la SEERC de l'autre n'est pas une information compréhensible par les usagers.

C'est pourquoi :

Nous demandons maintenant au Président de la CCB d'organiser une réunion de travail avec l'expert : nous souhaitons connaître les résultats de ses analyses.

Cela nous paraît absolument légitime en tant que représentants des usagers, et permettra d'ailleurs d'éviter des erreurs d'interprétation et des incompréhensions qui ne peuvent servir que la SEERC.

Nous attendons sa réponse.

Rappelons que notre association, pour défendre les intérêts des usagers, a répété plusieurs fois qu'elle soutient la CCB dans sa renégociation avec la SEERC. Nous pensons que la CCB a tout avantage à s'appuyer sur notre association : comment expliquerait-on que ce ne soit pas le cas ?

Ce sujet reste donc à suivre très attentivement. Vos commentaires et suggestions seront, comme toujours, les bienvenus.

3/ Le raccordement du réseau d'assainissement du Chazelet :

un problème, une solution.

L'association ESB a été interpellée par un adhérent habitant du Chazelet, hameau de La Grave, sur les travaux de raccordement du réseau d'assainissement des hameaux, à la STEP de la Romanche.

Le projet vraisemblablement toujours à l'étude comporterait deux pompes de relevage sur le tracé de la route menant aux Terrasses pour le relier au réseau de ce hameau et rejoindre la station d'épuration.

Cette solution, pour diverses raisons, dont le coût de fonctionnement et d'entretien de ces pompes à la charge des usagers, pose questions à ceux-ci, et même semble-t-il à la municipalité de La Grave.

Eau-Secours-Briançonnais a eu confirmation que les travaux n'ont pas commencé, bien qu'ils devaient débuter cet automne pour être terminés courant 2014. Nous avons également eu confirmation **qu'aucune décision ni date sur la construction de ce raccordement ne sont arrêtées**, aucun projet n'étant actuellement officiellement présenté par la SEERC à la CCB.

De ce fait, le temps nous permet de faire valoir l'avis des habitants pour l'étude d'une autre solution technique de raccordement consistant à relier le réseau du Chazelet, sans pompes

de relevage, par une descente directe des canalisations vers le réseau des Fréaux situé géographiquement immédiatement en dessous et plus proche de la station d'épuration, via le secteur de la chapelle de Notre Dame de Bon Repos. De plus, cette solution profiterait du projet imminent d'un captage du torrent du Gâ au niveau du Chazelet pour alimenter par une conduite forcée une micro centrale électrique aux Fréaux. La tranchée prévue pour le passage de la conduite forcée permettrait le passage du réseau d'assainissement du Chazelet, les coûts en étant partagés.

Eau-Secours-Briançonnais a saisi le Maire de La Grave et le Président de la CCB sur cette question en insistant sur l'opportunité de faire passer dans la même tranchée les deux conduites en minimisant ainsi les coûts et en supprimant deux pompes de relevage inutiles.

Merci pour votre intérêt et votre soutien. Nous restons à votre écoute, et ouverts à vos propositions d'action.

A bientôt (***n'oubliez pas nos deux invitations !***) et cordialement,
Le CA d'ESB.